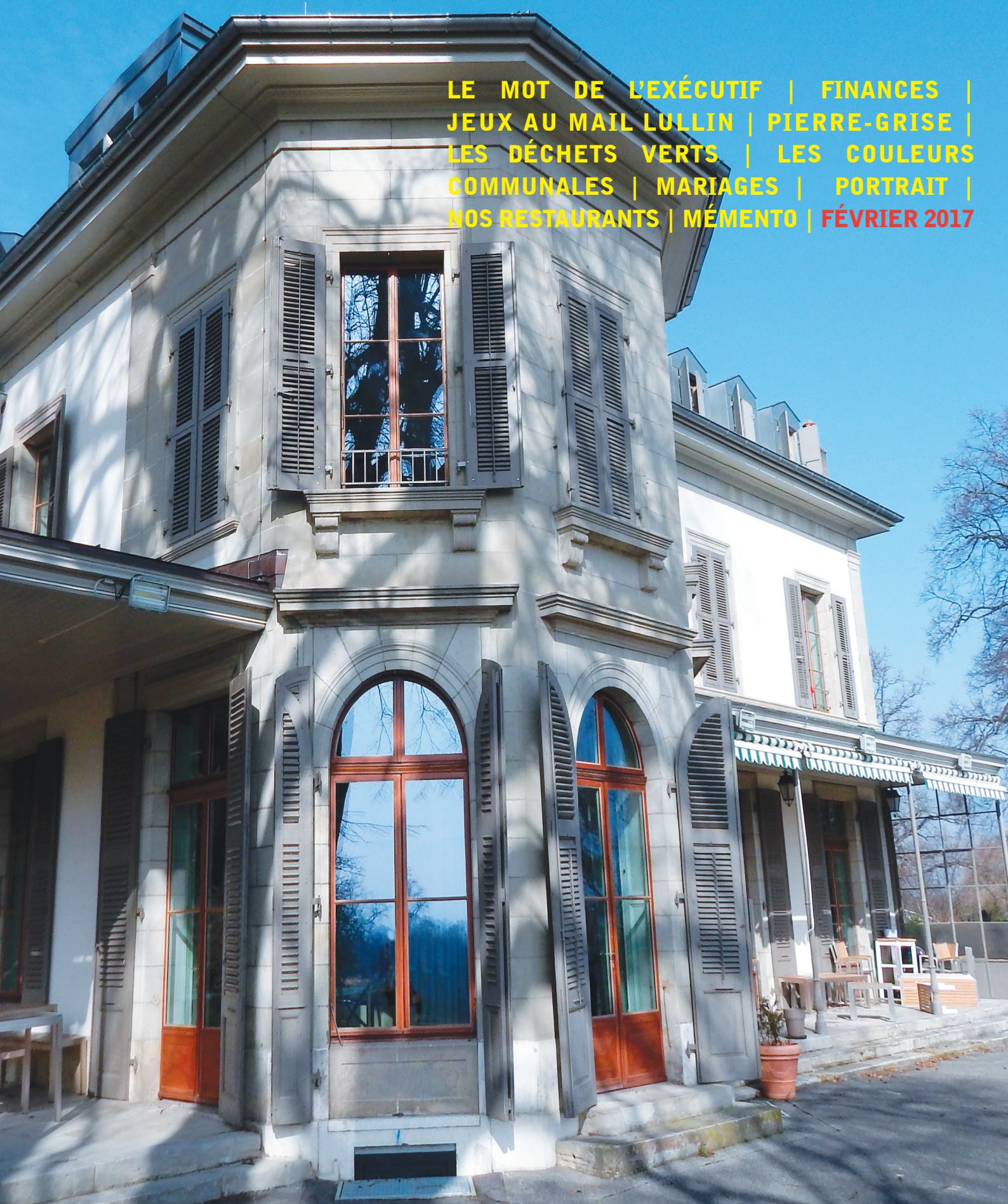




GENTHOD INFO

LE MOT DE L'EXÉCUTIF | FINANCES |
JEUX AU MAIL LULLIN | PIERRE-GRISE |
LES DÉCHETS VERTS | LES COULEURS
COMMUNALES | MARIAGES | PORTRAIT |
NOS RESTAURANTS | MÉMENTO | **FÉVRIER 2017**



LE MOT DE L'EXÉCUTIF

Chers Gentousiens, chers amis de notre commune, L'année a plutôt bien commencé. Le Département des finances - qui gère la taxation de toutes personnes physiques et morales (les habitants et les entreprises) du Canton de Genève - a révisé les estimations fiscales pour notre commune vers le haut de CHF 535'200.- par rapport au budget 2016. Même sans cette manne supplémentaire, la Commune espérait clôturer ses comptes 2016 avec un léger surplus. Il est important de savoir qu'il s'agit d'estimations qui peuvent encore varier. Les chiffres définitifs qui vont être inscrits dans le bouclage des comptes nous parviendront vers la fin du mois de mars.

Dans sa séance extraordinaire du 10 janvier 2017, le Conseil municipal a donné son accord pour l'achat de la parcelle n° 1534 d'une surface de 1'999 m² disposant d'une maison de quatre appartements. Cette parcelle se trouve au cœur de Genthod. La maison est centenaire et fait partie du patrimoine bâti de notre village. Avec cet achat, la Commune s'assure aussi que la maison ne tombe

pas dans les mains d'un promoteur qui la démolirait et construirait des habitations avec le risque certain de défigurer le lieu.

Je vous ai parlé, dans l'une des éditions précédentes, des locaux de notre service de Voirie et Parcs et Jardins ainsi que de ceux des Pompiers, situés au centre du village dans un bâtiment nommé « le Rural ». Ces locaux ne remplissent plus leur fonction. Le manque de place ne permet en effet pas de travailler d'une manière rationnelle et les standards de sécurité en vigueur ne sont plus à la hauteur des exigences actuelles. C'est pourquoi une construction est planifiée sur un terrain à Genthod le Haut, en face du Centre ornithologique. Un concours d'architecture a d'ailleurs été organisé pour ce projet. La Commune a appris tout récemment qu'un regroupement des services des pompiers pourrait éventuellement avoir lieu dans une commune limitrophe. Par conséquent, nous renonçons à construire une caserne (un dépôt) pour notre compagnie de pompiers, avec comme résultat un projet initial revu passablement à la baisse.

FINANCES

LE PATRIMOINE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

La Commune a investi environ 30 millions de francs ces dix dernières années dans le patrimoine financier et administratif. Voici de quoi il s'agit :

Le patrimoine administratif englobe tous les bâtiments d'utilité publique, comme l'école, la salle de gymnastique, les bâtiments du parascolaire et du centre communal, de la Mairie et du Rural. Le patrimoine administratif doit être amorti, en principe dans les 30 ans qui suivent la construction.

Le patrimoine financier de la Commune inclut tous les objets de location, comme les immeubles, appartements et parkings, les droits de superficie, les fermages et autres. En principe, il est géré par une entreprise compétente en la matière ; à Genthod il s'agit de la régie Besuchet. Le patrimoine financier n'est pas amorti et n'est ainsi pas une charge pour notre compte de fonctionnement.

En 2015, le revenu du patrimoine financier a contribué à hauteur d'environ CHF 1,6 million aux revenus de notre Commune, soit 10,24% du total de nos produits, comme vous avez pu le voir dans le Compte Rendu 2015 de la Commune à la page 56.

Voici un aperçu de notre patrimoine financier :

- 71 appartements ;
- 134 parkings extérieurs ou intérieurs ;
- 12 locaux commerciaux ;
- 15 dépôts divers ;
- divers droits de superficie.

Wolfgang Honegger | Maire

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE JEUX DU MAIL LULLIN

Suite à une délibération, acceptée par le Conseil municipal le 8 novembre 2016 octroyant un crédit de CHF 420'000.00 pour la construction d'une nouvelle aire de jeux au Mail Lullin, des travaux d'aménagement de ce site vont débuter sous peu et devraient se terminer fin mars. Durant cette période, ce terrain sera impraticable.

La première partie consistera à démonter tous les jeux existants puis à aplanir le terrain ainsi libéré. La seconde partie verra la mise en place des nouveaux jeux : une grande tour à grimper au milieu de la place, une zone

avec plusieurs types de balançoires, une zone équilibre avec un parcours, une nouvelle tyrolienne plus longue, des trampolines dans le sol et un espace confiné réservé aux petits avec l'incontournable bac à sable équipé d'une petite pelle mécanique. Pour terminer, un chemin en enrobé aux couleurs de Genthod viendra compléter ce nouvel espace de jeux.

Michel Stalder | Adjoint

LA MAISON DE PIERRE-GRISE

Tout au bout du chemin de Pierre-Grise, se dresse une belle bâtisse au milieu d'une vaste propriété. C'est le Domaine de Pierre-Grise.

A l'origine, un chemin de terre repris d'un lieu-dit situé sur les plans de 1720 et 1786, dont l'appellation provient de la proximité d'une grosse pierre en forme de navette de tisserand, qui donna son nom au lieu et marqua la limite du domaine du même nom. Une maison de maître y fut élevée en 1857, au lieu-dit « les Mouilles » pour le banquier M. Edouard Pictet-Prévost sur une parcelle de 15 hectares d'un seul tenant et utilisée comme résidence d'été de la famille Pictet.

Le dernier héritier de la famille, M. Jean-Ernest Wenger, fut maire de la commune de 1927 à 1947. A son décès, le 13 janvier 1953, une donation fut faite à l'Hospice Général avec les vœux testamentaires de faire du lieu « une maison d'enfants ». C'est le Secrétaire général de l'Hospice Général de l'époque, M. Jean-Marcel Lechner, qui annonce la nouvelle à M. et Mme François et Odette Schlemmer, gérant alors le foyer des Ecureuils de Belle-rive.

De 1953 à 1964, la direction de cette nouvelle maison familiale, destinée à accueillir des enfants en difficulté, fut prise par M. François Schlemmer, qui fit vivre le foyer aidé de son épouse Odette. Mme Nicole Cevey prit le relais jusqu'en 1980 pour passer la main à M. Jacques Henriot, lui-même enfant de Pierre-Grise. Depuis 2008, c'est M. Bruno Chevrey qui en assure la direction.

Les maisons de Pierre-Grise forment un petit clos au beau milieu d'un exceptionnel parc arboré. Un premier bâtiment, ancienne ferme au soubassement en pierre de taille, est transformé en école et administration. Un second bâtiment, ancienne maison de maître, en pierre avec une vue directe sur le parc, accueille un internat et des espaces de vie communautaire pour les jeunes. Un patio est créé sur le flan de la maison pour donner un accès plus pratique au niveau inférieur. Le dernier bâtiment accueille des logements.



La remise par l'Hospice général de cet établissement entièrement remis à neuf à la Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ) est la dernière étape du transfert de la Maison de Pierre-Grise à la FOJ réalisé en 2007. Le programme de transformation et rénovation complète des bâtiments a permis de mettre les locaux en conformité avec les normes de sécurité et de perpétuer la vocation de cet établissement. Financé pour plus d'un tiers grâce à l'attribution par le Conseil d'Etat de successions laissées sans héritiers, les travaux ont été réalisés pour un coût global d'un peu plus de 6 millions de francs.

Inaugurée en octobre 2011, une nouvelle Maison de Pierre-Grise est née : les espaces administratifs ont été séparés des logements, qui ont été recréés pour assurer davantage de confort et d'intimité aux enfants, tandis que les salles de classes, jusqu'ici situées à l'extérieur de la propriété, ont réintégré les bâtiments. Disposant désormais d'une organisation de l'espace plus rationnelle, l'établissement peut garantir, avec son encadrement professionnel de qualité, la pérennité des prestations contribuant à l'intégration de personnes figurant parmi les plus fragiles de notre société.

Cette maison, autrefois familiale, est en effet devenue un internat éducatif pédaogo-thérapeutique. Le lieu accueille des enfants, garçons et filles de 4 à 14 ans, qui traversent une situation de crise. La mission de Pierre-Grise est de permettre à l'enfant et sa famille d'évoluer suffisamment pour viser, autant et dès que possible, un retour en famille.

Comme l'établissement se voit confier les enfants, il assure un accueil protecteur et un encadrement propre à leurs besoins. Les enfants sont pris en charge par trois groupes - éducatif, pédagogique et thérapeutique - tandis qu'un travail de soutien et de collaboration est effectué avec la famille. L'équipe est composée d'éducateurs, d'enseignants de classes spéciales, d'une logopédiste et d'un psychomotricien. L'approche multidimensionnelle utilisée s'appuie sur une pédagogie non punitive centrée sur la solution, une progression individualisée, une auto-protection ainsi qu'un accompagnement à l'autonomie.



Récemment, le vendredi 25 novembre 2016, le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture a associé la Commune de Genthod à la plantation d'un arbre au Domaine de Pierre-Grise, à l'occasion des festivités orchestrées en Suisse pour le 25ème anniversaire de la Fondation pour la protection du paysage, dans le prolongement d'une commémoration qui avait commencé au printemps 2016 à Berne. Le jour choisi était particulièrement adéquat pour l'événement, puisqu'il a fait écho au dicton bien connu : « à la Sainte-Catherine, tout bois prend racine », celle-ci étant la Sainte patronne des jardiniers amateurs ou passionnés.

Le choix de ce lieu pour fêter ce jubilé n'était pas un hasard. Le Canton ainsi que la Commune ont mené il y a quelques années un projet de revitalisation d'anciens alignements de chênes. Celui-ci, initié en 2010 sous l'impulsion des services de la Direction générale de l'agriculture et de la nature, a lancé des expertises de nombreux arbres situés le long de la route de Valavran ainsi que du chemin des Chênes, tout d'abord pour une question

de sécurité. Sur la base de ces expertises, des travaux d'élagage et d'abattage ont été entrepris pour pérenniser les alignements de chênes de la commune. Il est à noter que ces alignements sont inscrits à l'inventaire des voies historiques suisses. D'où l'intérêt de pérenniser ces structures et en particulier ce bocage. Les enfants de l'école de Genthod avaient déjà participé à ces plantations avec enthousiasme, en apportant notamment une touche personnelle par leurs peintures sur les tuteurs.

Et c'est avec joie que les enfants de l'école de Genthod ont été à nouveau réunis pour la cérémonie du 25 novembre. Une présence tout à fait bienvenue, car ce sont les enfants qui sont les gardiens de l'avenir de notre patrimoine arboré et qui, grâce à leur sensibilisation à ce domaine ainsi qu'à leur participation, sauront continuer à le préserver. Le prolongement d'un message clair et prometteur, qui continue ainsi de se perpétuer sur ce Domaine de Pierre-Grise, depuis le jour où la volonté de dédier ce lieu aux enfants a été couchée sur papier.

COULEURS COMMUNALES

Vous souhaitez porter les couleurs de la Commune ? La Mairie tient à votre disposition plusieurs articles aux couleurs de Genthod, dont des autocollants et des porteclés gratuits, ainsi que des stylos blancs ou noirs au prix de CHF 20.-.



DÉCHETS VERTS

Ainsi que le précise l'information distribuée en décembre par tous-ménages, et selon le plan de récupération des déchets mis en place par le Canton de Genève, le système de ramassage prévu pour les déchets verts sera différent à compter du 1er mars 2017.

En effet, selon le calendrier annuel de collecte des déchets verts dont les passages sont agendés sur la commune les jeudis 16 mars, 20 avril, 18 mai, 1er et 15 juin, 6 et 20 juillet, 3 et 17 août, 7 et 21 septembre, 5 et 19 octobre, 2 et 16 novembre et 14 décembre, **les sacs en plastique, y compris les sacs verts, ne seront en effet plus recueillis par les camions de ramassage.**

Il y aura dès lors deux manières de procéder :

- Se rendre à l'Espace de récupération des Chânats à Bellevue;
- Déposer les déchets de jardin directement dans des containers verts de 120 L, 240 L ou 360 L.

Il existe plusieurs fournisseurs de containers verts, disponibles à partir de CHF 30.-. A titre indicatif, l'entreprise Transvoirie - que vous pouvez contacter directement pour passer commande au 022 306 15 15 - propose les prix suivants :

CHF 56.70	pour un container de 120 L
CHF 74.30	pour 240 L
CHF 147.20	pour 360 L
ainsi que la TVA et CHF 30.- de livraison	

Chacun est bien entendu libre de choisir le fournisseur de containers qui lui conviendra ou s'organiser pour se rendre à l'ESREC, tout cela dans le but d'améliorer notre façon de trier au mieux et veiller ainsi au respect de notre environnement.



MARIAGE À GENTHOD

Dans toutes les maisons du monde il y a une pièce qui est, pour tout un chacun, un petit coin de paradis où les échanges, les émotions sont partagés, en petit comité ou en grande assemblée.

Dans notre village, il existe également un lieu qui est précieux pour beaucoup d'entre nous et qui le sera peut-être un jour aussi pour vous.

Au deuxième étage de notre Mairie, la salle du Conseil municipal, de temps à autre, se transforme en salle des mariages, en revêtant ses plus beaux habits, dégageant une belle énergie pour vous laisser un doux souvenir de ce jour merveilleux que vous garderez en mémoire toute votre vie.

Les petites mains du secrétariat mettent en place la salle, avec une disposition toute particulière pour les intervenants de la cérémonie et pour que vous y soyez accueillis en toute sérénité. Quant aux membres de l'Exécutif, ils font en sorte que ce moment se vive dans la chaleur et l'amour, partagé avec vos familles, vos enfants peut-être et tous vos amis.

Vivre un instant magique, pour commencer ensemble la première page de votre histoire en tant qu'époux, vous aurez peut-être même le privilège de pouvoir faire quelques pas de danse...

A l'issue de la cérémonie, le magistrat vous remet un livre de la commune, dédié pour certains, et le stylo plume qui aura servi à authentifier votre union.

Bien souvent à l'issue de ce bel événement, il nous arrive de recevoir des cartes façonnées avec soin retraçant un moment romantique vécu entre nos murs et nous laissant la joie de pouvoir apprécier ce moment offert et voir avec enthousiasme la particularité que vous y aurez apporté. Cela reste toujours un cadeau de grande qualité pour nos archives.

Si vous souhaitez vivre et nous faire l'honneur de partager ce moment avec nous, voici comment procéder :

La première étape : prendre contact avec l'Etat civil de Pregny-Chambésy – 47, route de Pregny – 1292 Chambésy - 022 758 03 20. M. André Gafner et Mme Christine Panier, officiers de l'Etat civil, se feront un plaisir de vous renseigner.

Quand faut-il commencer la procédure ?

La procédure préparatoire peut durer plusieurs semaines ou plusieurs mois (notamment en cas d'obligation de légalisation des documents étrangers). Par conséquent, il est recommandé aux fiancés de ne pas fixer de date pour la célébration du mariage avant la clôture de la procédure préparatoire. L'Office et la Mairie déclinent toute responsabilité pour des frais qui pourraient résulter de l'annulation ou du report de la fête.

Quels sont les frais ?

La procédure préparatoire coûte CHF 150.-. Des frais supplémentaires peuvent être nécessaires notamment en cas de légalisation de documents étrangers. Il n'y a pas de frais de célébration du mariage pour les habitants de la Commune, les autres s'acquitteront de CHF 150.-. Lorsque votre dossier est prêt, prenez contact avec notre secrétariat en appelant le 022 774 12 80. Nous pourrions alors choisir une date de préférence ensemble. La Commune est généralement flexible sur la date et l'heure en fonction des disponibilités des magistrats.

Notre Exécutif se rendra disponible pour faire de votre journée un moment inoubliable.





PORTRAIT DE FABIENNE GRAMENZI

Le Genthod-Info a posé quelques questions à Mme Fabienne Gramenzi qui travaille pour le restaurant scolaire de la Commune de Genthod.

D'où êtes-vous ?

Je suis originaire de Presinge et j'ai grandi à Chêne-Bourg.

Quand et comment êtes-vous arrivée à Genthod ?

Ce sont les allées de la vie qui m'ont fait venir ici, suite à un changement professionnel de mon mari, nous nous sommes installés à la Pelotière, tout en inscrivant nos enfants à l'école de Genthod. En 2001, nous avons déménagé sur Genthod.

Souhaitez-vous rester sur cette commune ?

Oui, je suis bien sur cette commune et je compte y rester.

Avez-vous exercé une activité à Genthod ou dans les environs avant votre emploi actuel ?

Oui, j'ai travaillé pour la Migros de Versoix, puis j'ai travaillé pour la Mairie; cela va faire sept ans à la fin de cette année.

Êtes-vous membre de clubs ou d'associations de la région ?

Non ... (sourire)... Je suis bien la seule de la famille à n'avoir fait partie d'aucune association, contrairement à mes enfants et à mon mari.

Des membres de votre famille vivent-ils dans la région ?

Tous les membres de la famille viennent régulièrement à Genthod, mais aujourd'hui, seuls mon fils cadet, mon mari et moi vivons à Genthod; ma fille et mon autre fils ont quitté le nid.

Qui est pour vous la personnalité la plus importante sur Genthod ?

C'est Mme Françoise Epars qui m'a incitée et aidée à venir m'installer à Genthod.

A vos yeux, quel est le plus beau lieu de la commune ?

La Campagne Lullin et son point de vue unique, y compris les Bains du Saugy. Mais depuis n'importe quel endroit de la commune, il y a de très beaux points de vue.

Quelle est votre moment préféré de l'année à Genthod ?

J'aime beaucoup les Promotions, mais j'aime toutes les fêtes villageoises en général.

Si vous deviez nommer deux choses qui vous déplaisent à Genthod ?

C'est sans doute quelque chose qui déplaît partout et pas seulement à Genthod :

le manque de respect de certains envers le lieu où ils vivent et le fait que peu de gens se rendent compte de la chance que nous avons de vivre ici, en Suisse.

Si vous deviez nommer deux choses qui vous ravissent à Genthod ?

La nature et les paysages magnifiques. Les rapports humains que j'entretiens avec un grand nombre de personnes.

Un message à adresser aux Gentousiens ?

Soyez heureux, voyez la coupe à moitié pleine plutôt qu'à moitié vide !

RESTAURANT DE LA VIGNE BLANCHE

Dans cette édition et les suivantes, un petit tour d'horizon sera fait sur les restaurants de la commune, afin de connaître un peu plus leur histoire ainsi que leurs spécialités.

En 2008, les Communes de Bellevue et Genthod se sont unies afin de créer conjointement un centre sportif au lieu-dit la Vigne Blanche, sur la commune de Bellevue. Ce centre comprend un terrain de basket, sur lequel une patinoire est installée pendant l'hiver, un terrain de beach volley-ball, un boulodrome, des tables de tennis de table, ainsi que depuis peu des engins de fitness. Un restaurant a également été bâti afin d'accueillir non seulement les sportifs désireux de se restaurer après l'effort mais également une clientèle plus large. Il s'agit du Restaurant de la Vigne Blanche. Celui-ci a été exploité tout d'abord par un premier duo de gérants et repris depuis janvier 2014 par M. Paulo de Carvalho, qui a constitué, au fur et à mesure d'une période de transition, une sympathique petite équipe.

Après un intervalle de temps nécessaire au changement de gérance ainsi qu'une adaptation au lieu comme à la clientèle, le restaurant propose à présent différents thèmes et divertissements et organise de nombreuses réjouissances, qui permettent de faire vivre de manière agréable et conviviale ce lieu accueillant.

On peut participer sur réservation au désormais traditionnel brunch du dimanche de 11h30 à 14h, l'occasion de goûter à des produits frais et des recettes familiales confectionnées avec soin. Le burger étant particulièrement délicieux, il est possible de le composer soi-même selon ses envies avec une large palette d'ingrédients variés. Tous les jeudis midis, les filets de perche meunières ou provençales sont au plat du jour et ravissent les amateurs. Vous pourrez déguster tout au long de la semaine de la viande de bison de la région, du risotto, des gambas à gogo et de nombreux autres plats.

Régulièrement, des soirées raclette avec ambiance lounge sont organisées et rencontrent un grand succès. Celles-ci seront remplacées tout au long de l'année par d'autres thèmes adaptés à chaque saison.

Il est également possible de réserver le restaurant et le privatiser pour une soirée d'entreprise, pour un mariage ou un baptême ou tout autre événement, pour autant que 30 personnes au moins soient prévues.

Pendant la belle saison, une jolie terrasse accueille sa clientèle et offre ainsi un lieu agréable pour se détendre en fin de journée. Un grand parking est à disposition pour se garer sans souci.

La Vigne Blanche est visible sur Facebook, où sont annoncés tous les événements et où l'on peut prendre connaissance de chaque nouvelle carte des suggestions.

Il ne vous reste plus qu'à réserver une table et venir découvrir le lieu !

Tél. 022 534 72 44

Les horaires :

Lundi	10h30 à 14h30
Mardi	10h30 à 14h30 et 17h30 à 22h30
Mercredi	10h30 à 14h30 et 17h30 à 22h30
Jeudi	10h30 à 14h30 et 17h30 à 22h30
Vendredi	10h30 à 14h30 et 17h30 à 22h30
Samedi	17h30 à 22h30
Dimanche	11h30 à 14h00

La cuisine est fermée dès 14h et 21h30.



MÉMENTO

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Elle sera fermée durant les vacances scolaires du 13 au 21 avril 2017. En plus des horaires hebdomadaires habituels, elle sera ouverte les samedis 4 mars, 1er avril et 6 mai 2017 de 9h à 12h.

MÉDAILLES DE CHIENS

Les détenteurs devront acquérir la marque de contrôle au plus tard le 31 mars 2017, sous peine d'amende. La médaille 2016 est valable jusqu'au 1er avril 2017.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Selon la réglementation cantonale concernant les chenilles processionnaires, les propriétaires d'arbres sont tenus, à leur charge, de procéder à l'enlèvement et à la destruction des nids de chenilles processionnaires ou de mettre en place des mesures visant à éviter la propagation de ces insectes, dès leur apparition.

FÊTE DE LA MUSIQUE 2017

Vous voulez participer à la fête de la Musique 2017 ? Venez nous faire découvrir vos talents à l'occasion de cette manifestation incontournable à Genthod qui aura lieu le samedi 24 juin prochain ! Merci de vous annoncer au secrétariat de la Mairie au 022 774 12 80 ou par info@genthod.ch jusqu'au vendredi 10 mars 2017.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

Cette année tous les spectacles seront joués au Centre communal, 4 chemin de la Pralay.

Des programmes sont encore disponibles à la mairie. Toutes les informations concernant les spectacles et la commande de billets sont disponibles sur notre site : www.genthod.ch.

TRANSVOIRIE

Les levées régulières de Transvoirie - que ce soit pour les déchets ordinaires ou les déchets spéciaux - auront lieu cette année également les jours fériés; c'est une nouveauté.

Les prochaines levées de déchets encombrants auront lieu les jeudis 16 mars et 15 juin. Le matériel informatique et électronique sera ramassé le jeudi 6 avril 2017.

LES PETITS LOUPS

Les inscriptions au jardin d'enfants « Les Petits Loups » auront lieu le mardi 4 avril de 18 h à 19 h pour les enfants nés entre le 1er août 2013 et le 31 juillet 2015. Tous les renseignements sur www.lespetitsloups.ch.

EMPLOIS JEUNES

La Mairie recherche pour ses services conciergerie, voirie, parcs & promenades des jeunes, filles ou garçons, âgés de 16 ans révolus au 1er juin 2017, domiciliés sur la commune, de condition robuste pour la conciergerie et la voirie, disponibles trois semaines de suite au minimum. Selon le poste, la préférence sera donnée aux jeunes en possession du permis F (50 cc). Les dossiers, comprenant une lettre de motivation, une photo, un curriculum vitae et les dates de disponibilité, devront être adressés à la Mairie de Genthod, 37 rue du Village, 1294 Genthod, d'ici au 30 avril 2017.

SERVICE SOCIAL POUR LES AÎNÉS

Salle de Saussure | 1er étage
29, rue du Village | t. 022 774 19 81
f. 022 774 03 26

SERVICE DU FEU

M. Stéphane Nicollin | Commandant
t. 079 662 01 22 | cp30@genthod.ch
Urgences (SIS) | t. 118
Essaims d'abeilles | t. 118
Nids de guêpes et frelons SADED SA | t. 022 342 36 00

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE DE BELLEVUE-GENTHOD

M. Frédéric Porchet | président
t. 022 774 23 28 | 24h/24
bellevue-genthod@sisl.ch

POSTE DE POLICE DE VERSOIX

5, place Charles-David | 1290 Versoix
t. 022 427 63 10
lu - ve | 16h00 à 18h30 / sa | 10h00 à 12h00
Urgences | t. 117

URGENCES MÉDICALES

t. 144

SOS MÉDECINS

t. 022 748 49 50

SIG URGENCES (gaz, électricité, eau)

t. 022 420 88 11 | 24h/24

AGENCE POSTALE - ÉPICERIE DE GENTHOD

8, chemin de la Pralay | t. 022 774 27 20
lu - ve 07h30 à 12h30 | 15h00 à 18h30
samedi | 08h30 à 17h30

LA MAIRIE DE GENTHOD VOUS ACCUEILLE AU 37, RUE DU VILLAGE - 1294 GENTHOD

- LUNDI DE 13H30 À 19H00
- MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 13H30 À 16H30
- MERCREDI DE 9H À 12H

022 774 12 80

WWW.GENTHOD.CH

INFO@GENTHOD.CH

